

Le Conseil départemental au secours de l'abbaye de Sénanque à Gordes

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, la Fondation du patrimoine et la Française des Jeux ont remis, un chèque du Loto du patrimoine d'un montant de 300 000 euros au Père prieur de la communauté de l'abbaye de Sénanque.

Publié le 23 septembre 2019

De son côté, le Conseil départemental de Vaucluse a apporté sa contribution au sauvetage de ce chef d'œuvre cistercien du XIIe siècle, à hauteur **de 250 000 euros**.

Les travaux de restauration dans l'église abbatiale fragilisée (consolidation de la voûte et construction de cinq contreforts) vont débuter dès la mi-octobre. Des travaux qui devraient durer environ deux ans.

« Je ressens un attachement particulier pour ce territoire et son patrimoine et je suis fier que la question de l'abbaye de Sénanque ait mobilisé tout le monde. C'est le signe que l'Histoire et le patrimoine constituent un lien fort entre les générations passées, présentes, et futures. Je tiens à remercier personnellement chacun des investisseurs, qu'il soit public ou privé, qui ont répondu à l'appel de la communauté cistercienne. Ne pas le faire eut été passer à côté de l'Histoire», a déclaré [Maurice Chabert](http://www.vaucluse.fr/annuaire-des-elus-315/chabert-maurice-134.html?cHash=1476a5ca0d2caaa0dc85c14ea25d8b9a) [cHash=1476a5ca0d2caaa0dc85c14ea25d8b9a](http://www.vaucluse.fr/annuaire-des-elus-315/chabert-maurice-134.html?cHash=1476a5ca0d2caaa0dc85c14ea25d8b9a), Président du Conseil Départemental.



